



stratégie régionale
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



Communauté d'agglomération Saumur – Val de Loire



Traversée par la Loire et abritant de nombreuses zones humides, la communauté d'agglomération Saumur – Val de Loire souhaite faire reconnaître son action en matière de préservation, de connaissance, de restauration et de valorisation de la biodiversité. Le territoire affirme l'ambition de s'engager en faveur d'un aménagement du territoire durable, tourné vers les multiples changements à venir et préservant la richesse de son patrimoine naturel, en s'appuyant sur l'expertise du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine.

Défis à relever :

- **Poursuivre et valoriser l'acquisition de connaissances sur les différents milieux,** notamment les zones humides
- **Promouvoir l'agroforesterie et la gestion durable du bocage**
- **Sensibiliser et former les différents acteurs du territoire** (élus, agents, agriculteurs, habitants, touristes,)

Calendrier :
2021-2023

Actions déjà initiées :

- Mise en œuvre du **Contrat Nature 2017-2019** sur le renforcement des continuités de pelouses sèches et boisements thermophiles du Saumurois
- Mise en œuvre du **SCoT du Grand Saumurois et du projet de territoire « Saumur Val de Loire 2028 »** en faveur de la résilience du territoire
- Projet de création d'une **RNR** sur la campagne de Méron

Partenaires :

PNR Loire-Anjou-Touraine, SAGE Layon Aubance Louets, Forum des marais atlantiques, CEN Pays de la Loire, Fédération pêche 49, Département de Maine et Loire, Chambres départementale et régionale d'agriculture, ONF, LPO Anjou, SAGE Thouet, CBNB, Syndicat de la propriété rurale de Maine et Loire, AFAC Agroforesterie, CNFPT, DDT49, CPIE, FDC49...

Localisation :

Maine et Loire (49) – Pays de la Loire

Superficie du territoire :
123 400 hectares

20 000 ha de zones humides
99 961 habitants

Bénéficiaires :

Communauté d'agglomération
Saumur – Val de Loire
PNR Loire-Anjou-Touraine
AFAC
Communes

9 actions prévues pour répondre aux défis du territoire

Budget total du projet :
2 514 344 €

Financeurs potentiels :

- Région Pays de la Loire
- AELB
- Département de Maine et Loire
- DREAL
- OFB
- Région Centre



l'esprit grand ouvert





Un projet de territoire décliné en 9 fiches action :

- **Action n°1 : Renforcer l'acquisition de connaissances sur les zones humides, assurer leur restauration et leur valorisation :** à travers plusieurs projets, la collectivité, accompagnée de ses communes membres, met en œuvre une démarche de connaissance, restauration et valorisation des zones humides, milieux emblématiques du territoire.

- **Action n°2 : Mettre en œuvre des actions participatives en faveur de la biodiversité :** la sensibilisation et la mobilisation des citoyens sont au cœur du projet de territoire. Plusieurs actions sont prévues afin de contribuer à ces objectifs : la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale sur des communes pilotes du territoire et des ateliers participatifs inter-universités sur l'eau et le climat.

- **Action n°3 : Accompagner la mise en œuvre de l'éco-pâturage sur les espaces naturels et semi-naturels du territoire de l'agglomération :** cette action porte sur la mise en place d'une politique d'éco-pâturage sur plusieurs espaces publics (ZI de Méron, espaces verts des stations d'épuration...) et la création d'une association foncière pastorale

- **Action n°4 : Valoriser l'arbre hors forêt sur le territoire :** créer une dynamique afin de soutenir le développement de l'agroforesterie et valoriser le patrimoine bocager du territoire en mettant en œuvre des Plans de Gestion Durable des Haies.

- **Action n°5 : Développer la nature en ville** en construisant un programme de travaux pertinents avec les habitants et les agents de la collectivité et en réalisant une opération test d'aménagements en génie écologique

- **Action n°6 : Valoriser la biodiversité dans l'attrait touristique du territoire** par la mise en œuvre d'un programme annuel d'animations de valorisation et de sensibilisation à la biodiversité répertoriées dans un carnet de découvertes et la réalisation de formation auprès des acteurs du territoire et des ambassadeurs du Parc.

- **Action n°7 : Proposer une offre de formation à destination des élus et agents de collectivités :** 5 sessions de formation collective pour sensibiliser les élus à la prise en compte de l'environnement dans leurs politiques territoriales seront réalisées chaque année, complétées par des journées techniques organisées par le PNR Loire-Anjou-Touraine à destination des élus et agents de communes, associations et acteurs socio-économiques du territoire.

- **Action n°8 : Sensibiliser et accompagner les agriculteurs pour la préservation de la biodiversité** par la mise en place d'ateliers sur les plantes messicoles sous forme de sciences participatives, l'organisation du concours « Pratiques agroécologiques prairies et parcours » et la réalisation de journées techniques.

- **Action n°9 : Assurer l'animation générale du projet de territoire :** pilotage par le PNR Loire-Anjou-Touraine, en appui à la collectivité pour la coordination du programme d'actions TEN, l'accompagnement des maîtres d'ouvrages dans l'élaboration et la mise en œuvre opérationnelle des actions et l'expertise technique.

Territoires engagés pour la Nature

Est un dispositif visant à faire émerger, reconnaître et accompagner l'engagement des collectivités qui présentent des projets de territoire en faveur de la biodiversité. TEN est une initiative conjointe du Ministère de la transition écologique et solidaire et de Régions de France à laquelle l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence de l'eau contribuent activement.

La Stratégie régionale pour la Biodiversité 2018-2023 a été adoptée par la Région Pays de la Loire en octobre 2018 avec une ambition : faire de la biodiversité un enjeu patrimonial et une opportunité de développement du territoire. L'accompagnement et la reconnaissance des initiatives à l'échelle des collectivités constituent un élément essentiel de cette stratégie.

Contacts et informations

Amélie Boisteux - Chargée de mission appui aux collectivités engagées pour la biodiversité, Collectif Régional pour la Biodiversité
Tél. +33 (0)2 28 20 54 25
amelie.boisteux@paysdelaloire.fr